



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DCPAJI_D2023_0305

CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE-ASSOCIATION AVEC L'INSTITUT DES RENCONTRES DE LA FORME (IRFO)

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que par la délégation de pouvoir qui lui a été consentie par le Conseil Municipal, Madame le Maire est habilitée à prendre toute décision concernant les marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur aux seuils de procédures formalisées applicables aux marchés de travaux, fournitures et services, ainsi que leurs avenants ;

Considérant que l'Association « Institut des Rencontres de la Forme » (IRFO) est une association à but non lucratif dont la mission est de contribuer au développement de la forme et du bien-être,

Considérant la volonté de la Ville de mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants de la Ville de Tourcoing,

DECIDONS

Article 1^{er} : De recourir à la signature de la convention avec l'Association Institut des Rencontres de la Forme » pour la mise en place de la formation « Savoir Bouger » qui comprend les thèmes « l'activité physique », « l'alimentation », « le bien-être » et « une sensibilisation aux gestes de premiers secours ».

Article 2 : Ce cycle de formation sera assuré par l'Association « Institut des Rencontres de la Forme » dont l'adresse est située au 11 rue de l'Yser, 59635 WATTIGNIES et dont le n° SIRET est le 529 345 746 00018, représentée par son Président Philippe LAMBLIN.

Article 3 : Le montant financier est détaillé dans le devis joint. L'Association percevra de la Ville de Tourcoing la somme de 4 440.00 € TTC (quatre mille quatre cent quarante euros) pour la réalisation des formations objet de la convention. La dépense est inscrite au budget communal pour l'année 2023.

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal et sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 5 : Ampliation de la présente décision est faite :
- L'Association « Institut des Rencontres de la Forme » ;
- Madame la Maire et les services concernés pour application.

Article 6 : La date de notification et publication fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre la présente décision devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet ww.telerecours.fr.
Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **28 SEP. 2023**

Doriane BECUE
Maire de Tourcoing



Accusé réception en Préfecture le : **28 SEP. 2023**

Publié sur le site Internet de la Ville le : **28 SEP. 2023**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2023_305 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 28/09/2023
Objet : Convention de partenariat avec IRFO

Nature : Contrats et conventions

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 28/09/2023 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI_D2023_0305 - Convention de partenariat avec I_IRFO.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230928-DAJI_D2023_305-CC

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 28/09/2023

